

D^ePARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81.034

Objet

BUDGET PRIMITIF 1981 DE L'OFFICE
MUNICIPAL DU TOURISME DE
ROYAN

DATE DE CONVOCATION

27 Mars 1981

DATE D'AFFICHAGE

27 mars 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 16

Nombre de votants 23

POUR 21

CONTRE

ABSTENTIONS 2

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

15 AVR 1981

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le trois avril à 21 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, M. FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD,
BOUTET, BUJARD, PAPEAU, POUGET, TETARD, MAURELLET, BOULAN, BROTEAU,
BERLAND, PELLETIER, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFÉIL par M. PELLETIER
BOISARD par M. MAURELLET
COLLE par M. LIS
BOUCHET par M. BOUTET
~~ABSTENTIONS~~ POUMAILLOUX par M. FABER
CABAL par M. BOULAN
GUICHAOUA par M. PAPEAU

Excusé: M. NAULIN

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Le Comité Directeur de l'Office Municipal du Tourisme dans
sa séance du 19 mars 1981, a voté le projet de budget primitif de
l'exercice 1981 qui s'élève à :

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

. Dépenses 43 002,60 F
. Recettes 43 002,60 F

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

. Dépenses 2 793 272,60 F
. Recettes 2 793 272,60 F

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- . Vu le projet de budget primitif 1981 présenté par l'Office Municipal du Tourisme,
- . Vu l'avis favorable de la Commission du Tourisme en date du 25/3/1981,
- . Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 27/3/1981

DECIDE :

- . d'approuver le budget primitif 1981 de l'Office Municipal du Tourisme s'élevant à :

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses et en recettes 43 002,60 F

.../...

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

. En dépenses et en recettes	2 793 272,60 F
TOTAL :	2 836 275,20 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM les Membres présents.



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 16 AVRIL 1981

Le Sans-Pied

Pierre LISE



Pour extrait conforme,
Le Maire,

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE - MARITIME



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE
R O Y A N

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 81

SECTION D ' INVESTISSEMENT

Articles	L I B E L L E S	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	/ DEPENSES	43 002,60	43 002,60	
2148	Amortissement du Matériel	43 002,60	43 002,60	
	\ RECETTES	43 002,60	43 002,60	
2140	Matériel d'Administration Générale	43 002,60	43 002,60	

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE - MARITIME



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE
R O Y A N

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 81

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	/ DEPENSES	43 002,60	43 002,60	
2148	Amortissement du Matériel	43 002,60	43 002,60	
	RECEPES	43 002,60	43 002,60	
2140	Matériel d'Administration Général	43 002,60	43 002,60	

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE - MARITIME



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE
ROYAN

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 81

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	LIBELLES	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	/ DEPENSES	43 002,60	43 002,60	
2148	Amortissement du Matériel	43 002,60	43 002,60	
	\ RECETTES	43 002,60	43 002,60	
2140	Matériel d'Administration Générale	43 002,60	43 002,60	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	L I B E L L E S	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	/ DEPENSES	2 793 272,60	2 793 272,60	
602-3	Achat de Carburant	4 000,00	4 000,00	
602-4	Achat de Combustible	174 500,00	174 500,00	
602-7	Achat de Fournitures Diverses	9 500,00	9 500,00	
610	Frais de Personnel	1 321 000,00	1 321 000,00	
3	Quote-part sur leçons Tennis	30 000,00	30 000,00	
617	Charges de Sécurité Sociale	390 500,00	390 500,00	
617-5	IRCANTEC (Caisse de Retraite)	32 700,00	32 700,00	
618	ASSEDIC (Caisse de Chômage)	35 900,00	35 900,00	
620-0	Taxe Professionnelle	3 350,00	3 350,00	
620-1	Impôts Fonciers	13 500,00	13 500,00	
620-9	Taxe sur les Salaires	30 000,00	30 000,00	
622-0	Taxe sur la valeur Ajoutée	32 500,00	32 500,00	
622-9	Taxe sur les Automobiles	620,00	620,00	
628	Taxes Diverses	3 700,00	3 700,00	
630-0	Loyer et Charges Locatives	103 000,00	103 000,00	
631	Entretien, Réparation des Installations	45 200,00	45 200,00	
634	Fournitures faites à l'Entreprise	83 000,00	83 000,00	
638	Assurances	11 400,00	11 400,00	
641	Voyages et Déplacements	9 200,00	9 200,00	
660-0	Affiches, Annonces et Insertions	14 000,00	14 000,00	
660-6	Autres Frais de Gestion	212 000,00	212 000,00	
661	Missions, Réceptions, Accueil	22 500,00	22 500,00	
662	Fournitures de Bureau	21 000,00	21 000,00	
663	Documentation Générale	2 200,00	2 200,00	
664	Frais de P.T.T.	110 000,00	110 000,00	
668	Subventions accordées	35 000,00	35 000,00	
6814	Dotations au Compte d'Amortissement ..	43 002,60	43 002,60	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	L I B E L L E S	Propositions du Directeur	Vote du Comité de Direction	Vote du Conseil Municipal
	RECETTES	2 793 272,60	2 793 272,60	
702	Produits du Garden-Tennis	630 000,00	630 000,00	
703	Produits des Bars du Garden Tennis .	100 000,00	100 000,00	
703-1	Produits du Bar Palais des Congrès .	95 000,00	95 000,00	
704	Prestations de Service, Location de Salles	220 000,00	220 000,00	
711	Subventions reçues de la commune ...	1 413 000,00	1 413 000,00	
714-1	Redevances versées par les traiteurs	45 000,00	45 000,00	
714-2	Redevances versées par les Hôteliers	30 000,00	30 000,00	
719	Cotisations Membres d'Honneur	50 000,00	50 000,00	
750	Produits de la Taxe de Séjour	130 000,00	130 000,00	
760	Produits de la Publicité	14 600,00	14 600,00	
764	Produits accessoires	65 672,60	65 672,60	

Budget primitif approuvé par le Comité de Direction de l'Office Municipal du
Tourisme dans sa séance du : 19 Mars 1981,

LE DIRECTEUR,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 16 AVRIL 1981

Le Sous-Préfet

G. Dorbeau

G. DORBEAU.

Pierre LISE

Pierre LISE

B U D G E T 1 9 8 1 .

TABLEAU DES PERSONNELS PERMANENTS :

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME :

- 1 Directeur, indice brut 735, plus indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Agent Comptable, indice brut : 541, plus prime de responsabilité, plus indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Comptable, indice brut 297. (312 au 1.7.81)
- 1 Secrétaire sténo-dactylographe, indice brut 380.
- 1 Sténo dactylographe, indice brut 213 (226 au 9.5.81)
- 1 Secrétaire, indice brut 189.

PALAIS DES CONGRES :

- 1 Prospecteur de Congrès, indice brut 392.
- 1 Technicien audio-visuel, indice brut 232 (250 au 1.5.81)
- 1 Secrétaire sténo-dactylographe, indice brut 293.
- 1 Standardiste-réceptionnaire, indice brut 225.
- 1 Femme de service, indice brut 223.
- 1 Femme de service, indice brut 213.
- 1 Femme de service, employée à mi-temps (4 heures), par jour.
Taux horaire : S.M.I.C. + Barmaid.
- 1 Manutentionnaire-barman indice brut 213.
Les barmen perçoivent un pourcentage de 10% sur les ventes.

PISCINE DE FONCILLON :

- 1 Responsable technique, indice brut : 243.

COMMISSARIAT A L'ANIMATION :

- 1 Commissaire à l'Animation, fonctionnaire du Ministère de l'Équipement, détaché.
Grade : attaché principal à l'Administration centrale de 2ème classe
indice brut 841.
+ indemnité pour travaux supplémentaires.
- 1 Sténo-dactylographe, indice brut 243.

.../...

GARDEN-TENNIS :

- 1 Directeur, indice brut 430.
- 1 Jardinier, indice brut 294.
- 1 Jardinier, indice brut 213.
- 1 Jardinier, indice brut 203 (213 au 1.04.81)
- 1 Concierge : logement assuré.

Rémunération : Ménage : - rémunération horaire : S.M.I.C.
- 4 H/Jour : juillet - août.
- 3 H/Jour : avril, mai, juin et sept.
- 2 H/Jour : le reste de l'année.

Gestion des bars :

- Fixe de 1 800 frs brut en juin, juillet et août.
- fixe de 700 frs brut en avril, mai et septembre,
- + un pourcentage de 10% sur les ventes du bar "accueil", tenu par ses soins.
- + un pourcentage de 5% sur les ventes du bar "bridge", tenu par un barman placé sous sa responsabilité.

Régisseur :

- Vente de billets et cartes (régisseur de recette).
- Rémunération brute mensuelle de : 850 frs pour les mois de : mars, avril, mai, septembre et octobre, + indemnité de responsabilité.

à ROYAN, le : 16 MARS 1981
Le Directeur,

G. DORBEAU



-----O-----

B U D G E T 1 9 8 1

TABLEAU DES PERSONNELS SAISONNIERS :

TAXE DE SEJOUR : (15 juin au 15 Septembre).

5 Régisseurs : rémunération mensuelle brute : 2 900 frcs,
plus indemnité de responsabilité.

GARDEN TENNIS :

- 1 Arroseur (15 Juin au 15 Septembre) : rémunération brute,
mensuelle : S.M.I:C.
- 2 Hôtesses : 1° - du 1er juillet au 31 août (responsable) :
rémunération mensuelle brute : 4 700 frcs.
2° - du 1er juin au 31 août :
rémunération mensuelle brute : 3 400 frcs.
- 1 Barman (15 Juin au 15 Septembre)
rémunération mensuelle brute de : 1 800 frcs,
+ 10 % sur les ventes (bar bridge).

----O----

Le Directeur aura toute latitude pour recruter durant la saison et la période des congrès, le personnel temporaire de remplacement ou complémentaire non prévu au tableau des personnels et nécessaire pour le bon fonctionnement des services.

NOTA : Il y a lieu de prévoir en plus des rémunérations, les indemnités pour congés payés égales au 1/12ème du total des rémunérations perçues.

à ROYAN, le : 16 MARS 1981
Le Directeur :

G. DORBEAU



OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME



PALAIS DES CONGRÈS
BOITE POSTALE 102
17201 ROYAN CEDEX

TEL. : (46) 38.65.11 (JONCTIONS MULTIPLES)
TÉLEX : OTROYAN 790441 F

ROYAN, LE

B U D G E T 1 9 8 1

N/RÉF.

TARIF DES REDEVANCES

Les taux des cotisations "MEMBRES D'HONNEUR" et "MEMBRES SYMPATHISANTS" de l'Office Municipal du Tourisme sont fixés pour 1981 à :

- Membres d'Honneur	200,00 Frs minimum
- Membres Sympathisants	100,00 Frs minimum

A ROYAN, le 16 MARS 1981

LE DIRECTEUR,



G. DORBEAU,